



La photothèque en quelques chiffres

A ce jour, environ 14 000 photographies sont stockées sur la base de données « oiseaux.cote-dor ».

Ce sont ainsi près de 10 000 données qui sont illustrées d'au moins une photo. Bien-sûr, les oiseaux arrivent en tête (figure 1). Mais surprise, le deuxième taxon photographié n'est pas celui des mammifères, mais les lépidoptères (de peu néanmoins), sûrement du fait de leur difficulté d'identification, exigeant bien souvent le recours à l'examen de critères examinables sur photo.

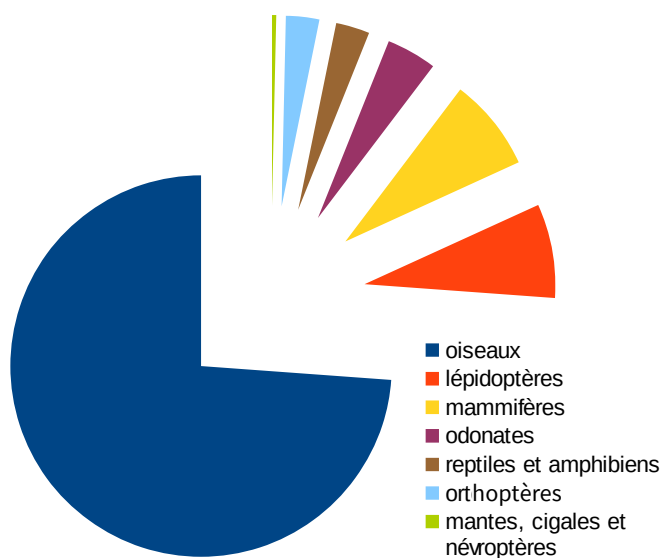


Figure 1 : répartition du nombre de données illustrées d'au moins une photo (n=9476)

Quand poster une photo ? ...et quand s'abstenir !

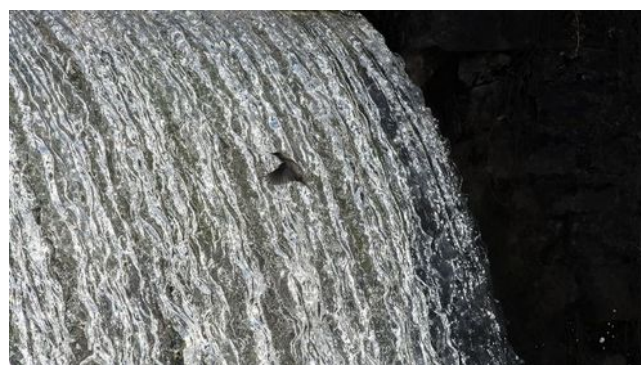
On distinguera deux raisons principales – aussi valables l'une que l'autre ! – motivant l'observateur/photographe à poster un de ses clichés sur la base :

- ✓ le caractère informatif
- ✓ le caractère artistique

On considérera donc qu'il est utile de poster une photo si elle permet :

- de montrer un comportement intéressant (en rapport avec un indice de nidification par exemple) ou même un habitat,
- de préciser un effectif important,
- de montrer des critères d'identification précis,
- d'apporter une « preuve » en cas d'une espèce rare et/ou difficile à identifier.

Ou bien-sûr, tout simplement pour le plaisir des yeux !



Cinle plongeur (photos : A.Gaudiau). Remarquable série d'images permettant de visualiser la reproduction atypique de cette espèce



Conocéphale des roseaux (photo : G.Bedrines).
Photo proche permettant de montrer (et d'apprendre pour ceux qui voient !) les critères distinctifs de l'animal, ici la taille des ailes.



Etourneaux sansonnets (photo : Frère Romain Marie Bancillon). Photo d'ambiance d'une espèce certes commune, mais dans un effectif notablement important. Ici, environ 5000 individus.



Tourterelle turque (photo : David Cousson). Encore une espèce très commune, mais ce gros plan particulièrement réussi pourra être utile à l'association pour illustrer cet oiseau bien connu du grand public, dans des rapports ou divers supports de communication !

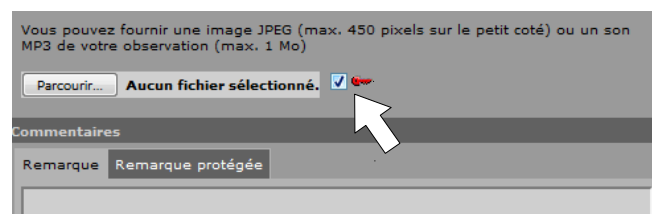


Epithèque à deux tâches (photo : G.Bedrines). Ici la photo, bien que moyenne, permet de montrer suffisamment de critères pour lever tout doute sur l'identification d'une espèce très rare.



Chamois (photo : T.Morant). Bien que floue, cette photo permet de confirmer l'identification d'une espèce observée dans un milieu où elle n'est habituellement pas présente. Le document permet donc de s'éviter d'avoir à répondre à une demande de vérification des validateurs de la base !

- Nouveauté de cette année, vous pouvez désormais cacher une photo du public, afin qu'elle ne soit visible que des administrateurs de la base. Pour cela rien de plus simple : cliquez sur la clé rouge au moment de charger votre image. Vous pourrez par exemple vous servir de cette option pour « protéger » la photo d'une aire de rapace.



N'oubliez pas que pour certaines espèces rares ou particulièrement difficiles à déterminer

(insectes notamment), une photo vous sera obligatoirement demandée afin de pouvoir valider votre observation.

Aussi lorsque vous prenez vos clichés, pensez à bien illustrer les critères permettant la détermination de l'espèce, du sexe ou de l'âge de l'animal concerné, en utilisant au besoin tous les accessoires nécessaires (règle, fond millimétré, etc.) .



Musaraigne pygmée (photo : G.Bedrines).
La présence d'une règle permet d'avoir une idée de la taille de l'animal observé, critère essentiel dans certains cas.



Tritons alpestres (photo : F.Spinnler). Bien qu'anodine en apparence, la manipulation des espèces protégées est soumise à certaines autorisations. Assurez-vous de ne pas publier de photos vous mettant en défaut vis-à-vis de la loi ou ne respectant pas le code de déontologie de visionature !

Enfin, n'oubliez pas que les clichés ne respectant pas le code de déontologie sont pas acceptés sur la base de données. En effet, les photos mises en ligne ne doivent pas avoir impliqué de dérangement pour les oiseaux eux-mêmes, ni

pour d'autres animaux présents sur le site, ou de dégradations de leur habitat. Les photos représentant des oiseaux en captivité, ou au nid (femelle couvant, poussins, nourrissage, etc.) sont ainsi proscrites.

Pour conclure :

On pourra donc considérer qu'une photo ne présentant aucune qualité informative ou esthétique n'a pas sa place sur la base. Il est certes important d'avoir une photothèque riche en clichés, mais à la condition que ceux-ci soient utiles et respectent le [code de déontologie](#) de la base de données. Sinon, ils ne font qu'encombrer la base pour rien. En plus d'être inutiles, ces images font disparaître des actualités les dernières photos intéressantes. Et enfin, n'oubliez pas que le stockage de données et les connexions internet ont un coût énergétique et sont source de pollution au CO₂ : limitons-les à l'essentiel !

Un hiver particulièrement pauvre en Tarins des aulnes et Pinsons du Nord

Ces deux passereaux sont des hivernants habituels dans notre région, en nombre plus ou moins important selon les années. Depuis l'hiver* 2010-11, le Tarin a été noté à 510 reprises, tandis que le Pinson du Nord 394 fois, soit une moyenne respective de 73 et 56 mentions par hiver*.

(*par hiver on retiendra la période 15 novembre – 15 février, afin de s'affranchir des migrateurs).

Mais cet hiver, sur toutes les mangeoires et dans nos campagnes le constat a été le même : aucun ou presque !

Les données corroborent cette impression : le Tarin des aulnes n'a fait l'objet que de 48 contacts (2^{ème} hiver le pire derrière 2010-2011, à une époque où le nombre de données saisies sur la base était nettement inférieur à aujourd'hui) et le Pinson du Nord seulement 7 (encore pire que l'hiver 2011-2012 avec 8 mentions) (figure 2).

Le biais de l'augmentation des observations sur la base corrigée, on peut donc considérer que cet hiver 2016-2017 a été bien été le pire pour ces deux fringilles depuis au moins 6 ans (le nombre de données annuel ne permettant pas de pousser la comparaison plus loin dans le temps).

Quelle en est la raison ? Difficile à dire. L'hiver a pourtant été bien plus froid que l'épisode 2015-2016 aussi doux que prolifique pour ces deux oiseaux, sans pour autant être polaire au point de faire disparaître tout volatile. La raison doit être davantage d'ordre alimentaire, ces passereaux granivores ayant probablement trouvé pitance ailleurs (et plus près) que sous nos contrées. En tout cas, de quoi définitivement tordre le cou à l'idée que les afflux de ces espèces sont liés aux hivers froids !

Bonnes observations à toutes et à tous,
 Antoine ROUGERON
 LPO Côte-d'Or

▼ Figure 2 : répartition du nombre d'observations de Tarin des aulnes et de Pinson du Nord par « hiver » depuis l'épisode 2010-2011

